

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Maîtrise de l'orthographe

«Il faut absolument simplifier l'orthographe», déclare M. André Chervel dans *Le Matin Dimanche* du 4 janvier. Ce linguiste français constate que les élèves, y compris les étudiants, maîtrisent de plus en plus mal l'orthographe. En 1996, le Ministère de l'éducation nationale française a conduit une recherche sur des élèves de 12 à 14 ans. Comparés à ceux des années vingt, ils ont fait 2,5 fois plus de fautes sur les mêmes textes. Et la dégradation va s'accroissant. Voilà pour le constat. M. Chervel suppose, non sans raison, qu'il en va de même dans les cantons suisses francophones.

Dans *Le Matin Dimanche* du 25 janvier 2009, M^{me} Marinette Matthey lui fait écho et plaide elle aussi pour la simplification: «Aujourd'hui, on se rend compte que l'orthographe que nous possédons est indigne du XXI^e siècle: elle est trop baroque, trop compliquée à assimiler pour les élèves.» Qui est «on»?

M. Chervel explique ce constat par l'introduction dans le programme de nouvelles disciplines qui réduisent le temps consacré à l'acquisition de l'orthographe, ainsi que par la tolérance croissante des enseignants à l'égard des fautes. C'est que les plus jeunes d'entre eux sont eux-mêmes victimes de l'évolution et maîtrisent généralement moins bien cette discipline que leurs anciens. Ajoutons que la maîtrise de l'orthographe est inséparable du drill. Or le drill répugne aux pédagogues officiels, persuadés qu'ils sont qu'il suffit de comprendre pour apprendre.

Personne ne maîtrise complètement l'orthographe, à part les grands champions des concours orthographiques. Et même eux rencontrent, aux bords extrêmes de leur maîtrise, des éléments objectivement incertains, sujets perpétuels de contestation. Si fossé il y a, il se trouve entre ceux qui en savent assez pour se rendre compte quand ils ne savent pas et conservent un dictionnaire à portée de main, et ceux qui écrivent comme ça vient, sans même penser qu'ils courent d'effroyables risques orthographiques et grammaticaux.

M. Chervel propose notamment de simplifier la formation des pluriels et de supprimer les doubles consonnes inutiles pour la prononciation, comme dans *collègue* ou *difficile*, ainsi que les lettres grecques, les «y» et les «h» après les «t» ou les «r»: «On écrirait une *ipotèse*, une *bibliothèque*, une *biciclette*, une *cronique*, un *daufin* [...] en abandonnant tout souci de l'étymologie.»

Abandonner le souci de l'étymologie, c'est ouvrir la porte aux «Paca», «racarom», «brunch», «coopétition», «flexicurité» et autres «extimité»¹. On éprouve un malaise physique et moral à émettre ces assemblages de sons sans histoire, sans goût ni moult, sans vie.

Sa nouvelle orthographe, M. Chervel prétend l'enseigner à l'ancienne, si

l'on ose dire. Il veut «réhabiliter la notion d'exercice». Attitude louable en principe, déplacée en l'occurrence. Car certains n'accepteront pas les nouvelles règles, d'autres pas tout de suite, d'autres encore ne les comprendront qu'à moitié. Or, il faut une confiance imperturbable dans la longévité des règles d'une langue pour se donner la peine de les enseigner et, plus encore, de les apprendre. Quel enseignant acceptera d'imposer aux élèves un biribi destiné à leur faire apprendre une orthographe constamment menacée de changement? Et quel élève s'y pliera?

Mais ça ne s'arrête pas là. L'orthographe chervélienne n'ayant pas encore conféré à la langue française la précision et la pureté d'un théorème, chacun se sentira porté à y aller lui aussi de sa petite réforme. Pourquoi ne pas gagner un supplément de rationalité – et, qui sait? de notoriété – en écrivant, par exemple, *ipotéz*, *bibliotec*, *biciclé*, *cronic* et *dofin*? Et pourquoi se limiter à l'*ortograf*? Pourquoi la *gramér* et la *sintax* ne bénéficieraient-elles pas elles aussi de cette simplification qui les rendrait à nouveau maîtrisables? On croit n'enlever qu'une maille inutile ou bizarre, et c'est bientôt le tricot tout entier qui se défait.

Une vraie évolution, résultat progressif d'une maturation intérieure, respecte le rythme de la chose réformée. Or la langue est extraordinairement stable, fixée par la pratique qui la réaffirme constamment, par les textes littéraires qui la portent à sa perfection, par les dictionnaires et les manuels. A l'échelle de l'individu, elle n'évolue qu'imperceptiblement. Depuis ses débuts scolaires, le soussigné n'a vécu, à ce qu'il lui semble, que deux réformes naturelles du vocabulaire ambiant: la clef est devenue un clé, et la grand-mère est devenue une grand-mère. Ajoutons à cela que la cuiller a à peu près disparu. C'est lent, c'est embêtant pour les réformateurs pressés, mais c'est un fait.

Il nous semble que l'approche de M. Chervel n'est pas tant pédagogique qu'idéologique. Il se préoccupe moins de la langue française et de sa transmission que des menaces qui planent sur l'égalité des élèves. La maîtrise de l'orthographe est devenue selon lui un facteur inacceptable d'élitisme et de discrimination. Elle introduit une fracture sociale entre ceux qui la maîtrisent et les autres.

En l'écoutant, on croirait entendre les auteurs de *Maîtrise du français*, cette méthode qui sévit depuis trop longtemps dans l'Ecole vaudoise. Tous ces gens qui veulent rénover la langue sont faits du même bois: ce ne sont ni des écrivains, ni des acteurs de théâtre, ni des enseignants, mais des pédagogues sans élèves, des idéologues du troisième cycle et des linguistes racornis par l'abstraction.

Eux aussi invoquaient des motifs égalitaires: ne pas privilégier un langage par rapport aux autres, donner au langage des rues la même dignité qu'à celui des gens cultivés. Ils parlaient de l'«idéologie du bon langage». Ils voulaient combler le fossé entre les enfants des familles privilégiées et les autres.

Ils l'ont en réalité agrandi et approfondi, ce fossé. Leur refus de désigner un français de référence a avantage les élèves des familles privilégiées, qui pouvaient compléter les lacunes de la méthode par le travail à domicile, la lecture et les cours d'appui. Quant aux autres, ils se trouvaient enfermés dans la prétendue légitimité de leur langage basique, et plus que jamais privés de tout accès à la littérature, à la poésie, à la philosophie.

Dans une interview de *Femina* du 10 juin 2007, M. Christophe Calame, lui-même enseignant, remarquait que «les fautes d'orthographe sont toujours honteuses, comme une tache sur un vêtement. Vous ne pouvez espérer être crédible ou même plaire en faisant des fautes d'orthographe. (...) Les fautes de français sont stigmatisantes pour (les) élèves. Elles discréditent les individus qui les commettent.» M. Calame abordait donc lui aussi la question orthographique du point de vue de l'intérêt des élèves les plus faibles, mais pour conclure, à l'inverse de M. Chervel ou de M^{me} Matthey, à la nécessité de conserver l'orthographe telle qu'elle

existe et de l'enseigner rigoureusement.

Au fond, ces simplifications de l'orthographe sont de même nature que toutes les unifications de principes que de savantissimes docteurs nous imposent sous des prétextes utilitaires ou idéologiques: unification des lois, fusion des communes, des entreprises, des nations, des doctrines et des croyances. C'est l'idée prométhéenne que l'homme peut maîtriser entièrement le monde. Nous ne partageons pas cette idée.

Notre langue n'est pas un simple outil à notre disposition. C'est un monde qui nous dépasse de tous les côtés et dans lequel nous entrons à titre d'invités et de collaborateurs. La maîtrise consiste à en connaître les règles, à en aimer la beauté, à en déguster les étrangetés, à en accepter les aspects arbitraires ou incompréhensibles et à nous soumettre joyeusement et profitablement à l'ensemble. La maîtrise de sa langue n'est jamais qu'un aspect de la maîtrise de soi-même.

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ «Paca» désigne la région Provence-Côte d'Azur; «racarom» signifie rassemblement catéchétique romand; «brunch» est une contraction de *breakfast* et de *lunch*; «coopétition» mêle coopération et compétition, c'est une création de Charles Kleiber, de même que «flexicurité» (flexibilité et sécurité); «extimité» désigne la diffusion sur internet des secrets qu'on ne veut révéler à personne.

A propos de l'aménagement du territoire (La Nation N° 1855)

On nous écrit:

En février 1990, j'étais en charge de faire venir le gaz naturel à Moudon. Compte tenu du tracé de la conduite haute pression qui traversait le territoire de l'Ecole cantonale d'agriculture de Moudon (qui n'était pas encore «agrilogie»), je m'approchais du service compétent pour solliciter l'achat d'une parcelle de 400 m² située au milieu d'une côte, dans un pâturage situé entre Moudon et Lucens. La transaction se fit rapidement. Je pouvais mettre à l'enquête la construction du poste de détente et de comptage du gaz naturel. Cette bâtisse, aux standards de la société Gaznat SA de Vevey, faisait quelque 40 m² au sol pour une hauteur de 2,8 m sur sa façade la plus haute, compte tenu de la pente du terrain. Nous avions rapidement reçu les autorisations nécessaires de la part de la Commune, du Canton et de l'OFEN (Office fédéral de l'énergie) et avions entrepris les travaux. Alors qu'ils étaient terminés et que le montage des installations techniques allait bon train, j'ai reçu l'opposition de l'Office fédéral de l'environnement. Le motif invoqué était l'atteinte au paysage et l'absence d'un plan détaillant l'aménagement paysager qui de-

vait être effectué (avec le nom des essences qui seraient plantées). Ce plan devait être signé par un ingénieur écologue; renseignement pris, aucun diplôme de ce genre n'avait encore été décerné en Suisse à cette époque arriérée. L'ingénieur en charge des travaux fit alors une copie du plan initial et y dessina des arbres et arbustes. Le garde forestier local lui donna les noms d'arbres et arbustes répandus aux alentours et signa d'un titre ronflant. J'insistais pour que la liste soit complétée d'un châtaignier, car j'aime ces arbres... même s'ils ne sont pas très répandus dans la Broye. Cerise sur le gâteau, le plan fut encore contresigné par le directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture qui était ingénieur agronome diplômé d'une université belge (ce qui n'enlevait rien à ses grandes compétences). Et le tout fut envoyé à Berne. L'Office fédéral de l'environnement leva son opposition quelques mois après, alors que le gaz naturel alimentait déjà Moudon... et que le châtaignier était planté. Tous les participants à cette plaisanterie paysagère ont bu à la santé de l'office fédéral concerné.

JEAN-FRANÇOIS BAUDRAZ

Un génie peut-il être raciste, nazi, antisémite, réactionnaire et tout le toutim ?

Ajoutons, pour renfort de potage, que ledit génie fut un ami proche de Hans Frank, le «boucher de la Pologne» pendant la Deuxième Guerre. Pire, il conserva son amitié au condamné jusqu'au pied de la potence. Pendant le procès de Nuremberg, il écrivait encore cette lettre: *Lieber Freund Frank, Nehmen Sie diesen herzlichen Gruß als Zeichen der Verbundenheit auch in schwerer Zeit. Stets Ihr Dr. Pfitzner.* Doit-on blâmer la persistance dans l'erreur ou louer une fidélité en amitié assez courageuse ?

La personnalité de Hans Pfitzner (1869 - 1949), compositeur allemand, est encore tellement controversée qu'il est difficile de porter un jugement se- rein sur son œuvre. Dans son numéro du 1^{er} novembre 2007, le quotidien *Die Zeit* publiait un article à charge, sobrement intitulé: «Kann man Hans Pfitzner retten ? » Pourquoi cette levée de boucliers ? Parce que le chef d'orchestre Ingo Metzner avait programmé la cantate *Von deutscher Seele* le jour de

l'unité allemande à la Philharmonie de Berlin. Il dut essayer de violentes critiques de la part du vice-président du Conseil juif d'Allemagne, au point qu'on craignit que des manifestations troublent le concert. Il se déroula sans incident.

Au reste, il est malaisé de faire passer Metzner pour un propagandiste sournois du national-socialisme: il est depuis longtemps le champion de Kurt Weil (juif et communiste), Karl Amadeus Hartmann (antinazi de la première heure), Luigi Nono (communiste), etc. En 2003, il créait au Festival de Lucerne la 9^e *Symphonie* de Hans Werner Henze, dédiée par son auteur «aux héros et martyrs antifascistes allemands». M. Metzner a donc donné, depuis longtemps, suffisamment de gages de correction politico-artistique pour être moralement hors de cause.

Dans une longue interview donnée précédemment à *Die Zeit*, le chef d'orchestre s'explique sans complexe face à un journaliste obstiné dans son dégoût

pour la personnalité de Pfitzner (la musique ne l'intéresse pas). – *Pourquoi êtes-vous allé à la recherche de «l'âme allemande» ? – Parce que je suis une âme allemande. – Comment cela ? – Je suis à la recherche de ce qui est spécifiquement allemand. Je me demande d'où je viens; quelles sont mes racines en tant que musicien [...]. – La question du caractère national allemand en musique est-elle vraiment pertinente aujourd'hui ? – Absolument.*

Un petit éditeur vient de mettre sur le marché l'enregistrement des concerts d'octobre 2007. Une bonne occasion de quitter le tapage des polémiques et de se pencher sur l'œuvre: cette vaste cantate d'une heure et demie pour soli, chœur et orchestre, créée en 1921 (par un chef juif), est basée sur des poèmes d'Eichendorff (1788-1857). Malgré un titre générique qui peut passer pour provocant, les textes sont dépourvus d'idéologie nationaliste: ils célèbrent avec nostalgie l'Allemagne romantique. Quant à la musique, elle s'inscrit dans le droit fil des ballades de Schumann, prolongée par les lieder avec orchestre de Mahler (le *Wunderhorn*, la 8^e *Symphonie*), les derniers lieder de Reger, la *Symphonie lyrique* de Zemlinsky ou les *Gurre Lieder* de Schönberg. On est donc dans le registre du post-romantisme flamboyant, dont la cantate de Pfitzner est assurément un des très beaux et ultimes fleurons. Si elle est à peu près inconnue hors d'Allemagne, elle n'a jamais quitté le répertoire outre-Rhin où elle a joui de la faveur de chefs tels que Suitner, Kraus, Keilberth, Jochum ou Furtwängler, ce qui n'est pas rien.

L'enregistrement de Metzner est une révélation: cette gigantesque symphonie vocale sort comme décapée de

ses éventuelles lourdeurs. Le chef la traite à la manière d'une œuvre moderne et le résultat est tout simplement éblouissant. Il sait mettre en évidence toutes les audaces de l'orchestration – tantôt on est chez Strauss, tantôt on croit entendre Debussy – , passant des fracas d'un très grand orchestre à des formations de musique de chambre sans qu'il y ait la moindre rupture du discours. Il fait apparaître des couleurs vives, presque expressionnistes, que la tradition interprétative antérieure maintenait dans le clair obscur. En spécialiste du théâtre lyrique, il joue avec maestria sur les contrastes des affects: contemplation, héroïsme, gravité, humour... Comme il a eu raison de défendre ce chef-d'œuvre ! C'est une de mes plus belles découvertes de ces derniers mois.

Actuellement, la situation de Hans Pfitzner semble se décanter. Son opéra *Palestrina* est à l'affiche à Munich depuis février (à vrai dire dans des décors et des costumes d'un mauvais goût épouvantable). Le livret d'un tout récent CD de musique de chambre le présente de manière nuancée, non comme un salaud mais plutôt comme une figure tragique. A l'instar d'autres artistes, Strauss, Furtwängler ou Schuricht, il a vécu les désastres de la guerre, le traumatisme de la défaite, la destruction de sa patrie.

JEAN-BLAISE ROCHAT

Référence: Hans Pfitzner, *Von deutscher Seele*, Solveig Kringelborn, soprano, Nathalie Stutzmann, mezzo-soprano, Christopher Ventris, ténor, Robert Holl, basse, Rundfunkchor, Berlin, Deutsches Symphonie-Orchester Berlin, Dir. Ingo Metzner, 2 CD Phoenix Edition, 2008.

L'effet robinet

Entre les murs de Laurent Cantet est un film de fiction inspiré du roman du même titre de François Bégaudeau, qui joue lui-même le rôle principal. Il a été tourné dans un collège à forte mixité culturelle, près de Paris, avec des acteurs non professionnels, de vrais élèves et de vrais enseignants. C'est une démarche courageuse, car cela demande une autre façon de travailler, plus lente, basée sur l'improvisation.

On s'attend à un film intense, une sorte de lutte que mènera le professeur contre l'inculture jeune du délire *fun*, contre les hystériques conduites revendicatrices, contre le goût du sabotage et de la transgression permanente. On s'attend à ce que le dispositif formel très cohérent construise une pensée et dégage un point de vue. Au lieu de cela, Cantet nous montre un état de choses qui n'évolue pas. Les élèves ne travaillent pas. Ils sont sans cesse en train de contester l'autorité du professeur qui s'excuse presque d'être blanc et de parler le français alors qu'il enseigne cette langue. Les élèves cherchent à afficher leur semblant d'identité disparate fabriquée à partir de lambeaux de culture de leurs multiples pays d'origine, de clics sur Internet, de *zapping* télé et de concerts rap. Ils revendiquent leur bêtise, ils s'amusent, boudent, injurient, menacent... L'enseignant est hautain, antipathique, presque cynique. Il est pris dans un engrenage négativiste et fait constamment sentir leur nullité aux élèves, ce qui n'arrange rien. Au lieu d'imposer son autorité, il privilégie l'échange.

En témoigne la scène de l'autoportrait. Les élèves devaient lire à la maison un extrait du *Journal d'Anne Frank*. Ils ne l'ont pas fait. Le professeur décide de la faire lire en classe. Après la lecture de l'extrait, il leur demande de faire leur autoportrait avec l'idée que les élèves s'expriment pour mieux se connaître eux-mêmes. L'échange démarre. Les individus se mettent eux-mêmes en scène. On parle de football, de vêtements. On attaque verbalement l'autre qui n'a pas le même avis. Il y a peu de respect et ça risque de dérapier: le tout finit dans une espèce de thérapie de groupe. Bref, on aborde tout autre chose que la matière à enseigner.

On peut penser ce qu'on veut de cet état de fait, qui est la réalité de beaucoup d'écoles aujourd'hui, et pas seulement en France, tout sauf précisément ne rien penser. Au lieu de développer une pensée, le cinéaste nous propose une simple succession de moments de confrontation et d'échange. Il y a beaucoup de haine dans cette classe. Haine de l'école, haine du professeur, haine de la France, haine des élèves entre eux. On nous montre cette réalité comme une donnée de la nature. D'où la gêne éprouvée face à ce film tellement mou. Par son recul excessif, Laurent Cantet fait indirectement l'éloge de ce qu'il montre plutôt que de vouloir démasquer le désastre de l'école permissive et tolérante. En effet, plus le film avance, plus la complaisance avec le système en place est perceptible. S'en dégage l'idée que l'école serait avant tout un espace d'échange, un lieu démocratique, un lieu multiculturel, où il s'agirait d'instaurer un dialogue d'égal à égal entre professeurs et élèves.

Seulement l'école n'est pas un lieu démocratique. L'enseignant est celui qui sait et transmet le savoir. C'est là sa mission. L'élève est celui qui ne sait pas encore et qui apprend. Il reçoit le savoir dont il a besoin et il le fait sien. Il acquiert des connaissances. L'école est le contraire d'un échange, c'est un lieu de transmission. Et quand elle n'est plus organisée autour du savoir à transmettre, mais autour des «envies» des élèves, fatalement, elle manque à sa mission.

Faute de véritable point de vue moral sur les événements qu'il présente, *Entre les murs* est un film désolant. On en retire le même sentiment de gaspillage que si l'on ouvrait le robinet, regardait couler l'eau pendant deux heures, puis refermait le robinet. Quel beau confort intellectuel ! Le duo Cantet-Bégaudeau semble oublier que tourner un film sur l'école, c'est – surtout en France où ce débat est monopolisé par la gauche – tourner un film politique. Ne dénonçant ni ne proposant rien, ils cautionnent l'école laïque et égalitaire où l'éducation a totalement occulté l'enseignement. On est ici aux antipodes de *Etre et avoir*, film remarquable de Nicolas Philibert, sorti en 2002.

LARS KLAUWONN

Revue de presse

Poisson de mars

Nous lisons dans *Le Matin* du 6 mars: *La saison de la pêche est ouverte. Mais beaucoup de pêcheurs sont fâchés. Pour la première fois, il n'est plus possible de pratiquer le «no kill». Cette technique de pêche, souvent à la mouche, consiste à attraper le poisson, puis à le remettre à l'eau vivant, quelle que soit sa taille. C'est le plaisir de la pêche et la beauté du geste qui sont recherchés.*

Mais le «no kill» est formellement interdit aujourd'hui. Une ordonnance fédérale sur la protection des animaux y a mis fin. Elle interdit de pêcher le poisson et de le remettre à l'eau. Pourquoi? «Pour éviter le stress et les blessures à l'animal, c'est une question philosophique et éthique» explique un collaborateur à la Section pêche et faune aquatique de l'Office fédéral de l'environnement.

[...] Les problèmes ne s'arrêtent pas au «no kill». Et les règlements sur la pêche et le brevet se superposent à la protection des animaux... Ainsi la loi pour la protection des animaux demande que l'on abrège les souffrances du poisson s'il est blessé. Le pêcheur doit donc le tuer dans les règles de l'art. Mais si le poisson n'atteint pas une certaine taille, il doit aussi le remettre à l'eau, comme c'est le règlement. Car s'il se fait pincer avec des poissons hors la loi, bonjour le retrait de permis. Et remettre à l'eau des poissons morts va à l'encontre de la loi fédérale sur les épizooties [...].

Le poisson n'est pas seul à pourrir par la tête!

Ph.R.

Il faut préserver le mythe du bon sauvage

Sous le titre: «Minimiser la criminalité, nouvelle tendance?» (*Le Nouvelliste* du 6 mars), M.Uli Windisch, professeur à l'Université de Genève, écrit:

Pour parler des incivilités, des violences et de la criminalité, on se trouvait jusqu'ici face à deux attitudes opposées: la dramatisation et l'excuse sociologique. Cette dernière en attribue les causes à la société et non à l'individu délinquant. [...]

[...] Une troisième tendance apparaît depuis peu, du côté des autorités et même des responsables de la justice et de la police; elle consiste à minimiser la criminalité. Exemple: en France, pendant la nuit de la Saint-Sylvestre, la tradition d'incendier des voitures est devenue un phénomène attendu, presque normal; les autorités donnent l'impression de se contenter de produire des bilans chiffrés en soulignant la hausse ou la baisse d'une année à l'autre. Citons un titre d'annonce du début 2009: «Plus de voitures brûlées, mais pas d'incident grave». Des voitures brûlées, ce n'est pas grave? [...]

[...] On précise le bilan: «445 véhicules brûlés contre 372 l'an dernier». Le Ministère de l'Intérieur ajoute: «Malgré ce bilan, la nuit du réveillon a été unanimement perçue comme plutôt calme et sans incidents notables [...], aucun dégât aux biens immobiliers publics ou privés [...], seuls quatre fonctionnaires de police ont été légèrement blessés». On croit rêver en lisant cette minimisation. [...]

→ (Suite en page 3)

L'islam en Suisse et dans le Canton de Vaud

Actes du séminaire 2009 de la Ligue vaudoise (première partie)

Introduction

Dans la salle des Cantons, au Buffet de la gare à Lausanne, s'est tenue mercredi dernier la première soirée du traditionnel séminaire de la Ligue vaudoise, consacré cette année à l'islam en Suisse et dans le Canton de Vaud. Deux raisons justifiaient que l'on examine de près la réalité de la présence musulmane sur notre sol et les questions que celle-ci soulève. Premièrement, le constat que 30'000 musulmans séjournent aujourd'hui régulièrement dans le seul Pays de Vaud; cette masse constitue une nouvelle donne politique et religieuse qu'il s'agit de prendre très au sérieux. Deuxièmement, nous voterons à la fin de l'année, au plus tard au début de l'année prochaine, sur l'initiative populaire fédérale contre la construction de minarets; l'étude plus large de l'islam en Suisse permet de prendre position sur cette initiative particulière avec la hauteur de vue nécessaire.

Avant de donner la parole aux deux conférenciers de ce premier soir, quelques considérations préliminaires ont dessiné le cadre dans lequel le séminaire devait se dérouler. Deux écueils sont à éviter, deux positions extrêmes pareillement simplificatrices. La première consisterait à refuser aux musulmans le droit de pratiquer leur religion, par là de faire barrage à une menace réelle pour les Eglises chrétiennes de notre pays. La seconde serait de nier les divergences, de croire naïvement à la bonne entente entre chrétiens et musulmans, de prôner une parfaite égalité entre les uns et les autres dans l'idée qu'il existerait un terrain commun aux deux, qui ne serait autre que le credo moderne: le respect absolu des convictions religieuses d'autrui. La première position présente le défaut de se situer uniquement du point de vue religieux, et d'oublier le point de vue politique. Quant à la position idéaliste, elle oublie d'une part que l'islam comme le christianisme ont une prétention à la vérité, et d'autre part que dans le domaine de la religion et de l'absolu, les divergences profondes, quand elles se trouvent trop rapprochées, risquent toujours de se transformer en conflit.

L'islam en Suisse et en chiffres

Dans un exposé extrêmement clair, précis et documenté, Jean-François Mayer, historien et directeur de l'institut Religioscope, nous a parlé de «L'islam en Suisse et en chiffres», et a démontré accessoirement qu'il était possible d'être passionnant en jonglant avec beaucoup de statistiques. Le conférencier annonce en préambule qu'il souhaite avant tout «équiper l'auditoire», selon son mot, pour la réflexion qui suivra.

Jusqu'ici, les musulmans étaient considérés par les Suisses comme une population immigrée. Notre relation avec les communautés islamiques, affirme Jean-François Mayer, est en passe de changer de nature. Il y a le fait que des Suisses se convertissent à l'islam. Surtout, la présence musulmane en Suisse est en constante augmentation. Voici les chiffres: en 1970, 16'300 musulmans habitaient en Suisse; en 1980, 56'600; en 1990, 152'000; en l'an 2000, 310'000; enfin en 2009, les musulmans sont entre 350'000 et 400'000. En termes de pourcentage, les musulmans représentent aujourd'hui le 5% de la population suisse, contre 0,26% en 1970. De plus, il suffit de considérer que la moitié des musulmans ont aujourd'hui moins de 25 ans et que le taux de natalité est de 2,44 enfants par couple pour réaliser que la communauté musulmane formera bientôt le 10% de la population helvétique. Enfin, il faut préciser que 12% des musulmans, en l'an 2000, détenaient un passeport suisse.

Examiner ensuite les causes de cet afflux par vagues successives permet au conférencier de donner également une idée de la diversité des communautés musulmanes qui vivent sur notre sol. Les premiers musulmans, à la fin des années 1950, sont des travailleurs saisonniers qui viennent de Turquie. Leur passage ne laisse pas de trace dans l'espace politique et religieux; logiquement, aucune structure particulière n'est mise en place pour les accueillir. Dans la seconde moitié des années 1970, le droit au regroupement familial change la donne et offre la possibilité aux premières communautés musulmanes, notamment turques, de s'installer

en Suisse, installation qui débouche nécessairement sur la mise en place de structures religieuses. A la même période, des musulmans du monde arabo-islamique (d'Egypte, de Syrie, puis du Maghreb) immigreront également en Suisse, en minorité par rapport aux musulmans turcs, mais influents spirituellement et idéologiquement par le fait qu'ils proviennent de classes moyennes, qu'ils ont par conséquent une formation religieuse et une maîtrise de la langue arabe meilleures que la plus grande partie de l'immigration turque, qui appartient à la classe ouvrière. Le reste – la grande majorité – de la population musulmane nous vient des Balkans (Albanie, Kosovo, Bosnie). L'immigration balkanique a notablement augmenté au moment de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie dans les années 1990. On relève enfin la présence d'une minorité musulmane chiite.

Nous réalisons par là ce que nous avons souvent tendance à oublier en parlant des musulmans et de l'islam: en Suisse et dans notre Canton, l'islam est constitué de plusieurs strates identitaires différentes. Car c'est un des traits de cette religion qu'elle ne se dissocie pas, ou mal, de la culture du pays d'origine. D'où le fait que les mosquées, sur notre sol, peuvent être aussi bien turques que bosniaques, albanophones ou autres; d'où également le fait que cinquante salles de prière islamiques, par exemple, sont plus précisément albanophones. Pour les Suisses convertis à l'islam (entre 5'000 et 10'000 dans la population musulmane actuelle), ainsi que pour les musulmans nés en Suisse, se pose ainsi la question du type d'islam auquel adhérer. Il s'agit de ne pas oublier cette diversité au sein de l'islam quand on parle de la politique à adopter à l'égard de la communauté musulmane en général.

Le dernier aspect du sujet traité par notre premier conférencier est celui de l'organisation de ces communautés islamiques. Le plus souvent, les autorités ont été prises de court; la mise en place des structures religieuses a été improvisée; les salles de prière ont été, pour la plupart, construites avec les moyens du bord. On dénombre aujourd'hui cinq organisations faitières de l'islam turc; aucune organisation albanophone n'a encore vu le jour. Il y a également des tentatives de créer des structures à l'échelle fédérale, mais aucune ne peut être actuellement considérée comme représentant la majorité des musulmans. Pour l'instant, les tentatives les plus réussies sont probablement des organisations ayant vu le jour à l'échelle de la ville ou du canton, qui apparaissent comme des structures minimales de coordination entre les différentes communautés musulmanes en vue du dialogue avec les autorités de notre pays. Ce qu'il faut retenir surtout, c'est, d'une part, que les structures existantes sont aussi nombreuses et diverses que le sont les communautés musulmanes, et, d'autre part, que beaucoup de musulmans n'appartiennent pas à ces organisations; à propos de ces dernières, on ne peut donc parler de représentativité. Jean-François Mayer conclut son exposé en soulignant que l'islam en Suisse est spécifique, à prédominance balkanique et turque, proche en cela de l'islam en Allemagne, fort différent en revanche de l'immigration musulmane en France (originaire en grande partie du Maroc et de l'Algérie), ou encore de la population islamique en Angleterre (majoritairement originaire d'Asie, avec une forte présence pakistanaise).

Etre musulman dans le Canton de Vaud

Le second exposé de la soirée a apporté un éclairage très différent du sujet qui nous occupe. Madame Chantal Khafif-Bezençon, membre du Centre islamique de Lausanne, nous a présenté un parcours autobiographique, mêlé de considérations politiques, et nous a dit la façon dont elle percevait son statut de femme vaudoise convertie à l'islam dans notre pays. D'un père lausannois et d'une mère gruyérienne, Madame Khafif-Bezençon a grandi à Bussigny. Elle se rappelle ses jeux, enfant, le long de la Venoge. Adolescente, elle suit un catéchisme catholique qui ne la satisfait pas entièrement. Elle se détourne bientôt de la religion chrétienne. La nature aux alentours de la Venoge lui suffit, pour un temps, comme preuve de l'existence de Dieu. Une rencontre avec un musulman, qui l'initie à l'islam, sera suivie d'une conversion à la religion de Mahomet, «au message unique de l'islam», souligne-t-elle. Elle n'a alors que dix-huit ans.

«Je suis musulmane pour moi uniquement», affirme Madame Khafif-Bezençon. Elle ne nourrit aucune autre revendication que d'être l'égale des autres citoyens de ce pays. Parmi les préjugés qu'elle dénonce à l'égard des musulmans, il y a celui de la femme esclave et soumise. Il y a ensuite celui qui considère l'ensemble des musulmans comme des terroristes conquérants. C'est une loi de l'histoire, nous dit-elle, que de se fabriquer des ennemis, de stigmatiser un groupe, pour favoriser sa propre expansion. Les musulmans occupent cette place de «l'autre» repoussé, que le sociologue français Pierre Bourdieu considérerait comme étant consubstantielle à l'affirmation et à la domination d'une société.

Une association entre le Pays de Vaud, «consensuel», et l'islam est souhaitable. La conférencière note par ailleurs la bienveillance des autorités fédérales à l'égard des communautés islamiques en général. Elle soutient qu'il n'y a pas de volonté de conquête dans le désir de construire des minarets; ces derniers servent avant tout de points de repère. Certes, elle se sentirait blessée si le oui à l'initiative fédérale l'emportait, qu'elle éprouverait comme une absence de reconnaissance de ce que la communauté musulmane apporte à la vie de notre pays. Un oui à l'initiative, d'ailleurs, serait vain, ne changerait rien en profondeur: la prière sera toujours possible sans minarets.

Se déclarant musulmane modérée comme beaucoup d'autres, Madame Chantal Khafif-Bezençon a exprimé à plusieurs reprises le lien fort qui l'unissait au Canton de Vaud, revenant à la Venoge, se joignant au poète Gilles pour en faire l'éloge, la présentant comme la réalité qui cristallise son sentiment d'appartenance à notre Pays.

BENOÎT MEISTER

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Revue de presse (Suite)

(Suite de la page 2) —>

Le France n'est pas la seule à minimiser les délits. Mai 68 prétendait guérir la société en libérant l'Homme des tabous (les commandements de Dieu ainsi que les règles et les mœurs qui en découlent). On s'imaginait retrouver en cet Homme libéré le bon sauvage cher à Rousseau. Or, on ne retrouve que le sauvage tout court, pire parfois qu'une bête féroce. C'est très embêtant pour l'idéologie régnante. Alors, on minimise.

E. J.

Regard narquois sur la machinerie fédérale

Récemment, M. Stefan Meierhans, responsable fédéral de la Surveillance des prix, a fait sensation en proposant un système nouveau permettant d'économiser les 55 millions que coûte l'encaissement des taxes radio-TV par Billag. Sans nous prononcer ici sur le choix du nouveau système proposé, nous retenons ces lignes de la «Lettre ouverte de Jacques Neiryck à Stefan Meierhans» (L'Hebdo du 5 mars) qui prônerait la suite qui sera donnée à cette proposition:

[...] Le Conseil fédéral s'est penché sur la question. Quand notre gouvernement se penche sur quelque chose, cela

veut dire qu'aucune décision ne sera prise avant très longtemps et sans avoir été vidée au préalable de tout effet.[...]

[...] Objection émanant de la gauche, vertueuse protectrice des travailleurs: supprimer Billag, c'est aussi supprimer 300 emplois. Peu importe que ces employés soient inutiles, le but d'une entreprise n'est pas de fournir un service effectif, mais de garantir des emplois.[...]

Et M. Neiryck en arrive à cette conclusion:

[...] On en reparlera dans un an, après dépôt d'un message de l'administration que personne ne lira. Tu n'as pas compris le principe de ta fonction: tu n'es pas là pour contrôler les prix, mais pour faire croire que quelqu'un s'en occupe. Si tu continues à prendre des initiatives, tu vas perdre ton poste. Joseph Deiss et Rudolf Strahm l'avaient bien compris.

Nous sommes très souvent en désaccord avec les idées émises par M. Neiryck. Peu importe: on prétend qu'il n'a guère d'influence aux Chambres fédérales. Par contre, nous apprécions sa présence à Berne à cause du regard narquois et souvent perspicace qu'il porte sur la machinerie fédérale.

E. J.

Sans permis, c'est possible!

Il y a quelque trente-cinq ans, un magazine automobile français attirait sa clientèle par des reportages spectaculaires. Par exemple, il s'agissait de relier Alger à Tamanrasset avec le véhicule le plus inapproprié aux pistes du désert: la Citroën SM, grande dévoreuse de bitume et de bornes Michelin, parfaitement inapte à mordre la poussière du Sahara, avec son moteur Maserati, ses suspensions hydro-pneumatiques, ses cuirs cousus main, ses yeux effarés sous cloche en plexiglas.

Une autre prouesse consista à faire la traversée Genève-Bordeaux sans papiers, passage de la douane compris. Pour ce faire, on affréta une Citroën Méhari (sorte de dérivé tout-terrain de la 2CV, pas très discret), dont l'équipage était dépourvu de papiers d'identité, de permis de conduire et de circulation. Mieux: le véhicule n'avait même pas de plaques d'immatriculation. Moyennant quelques frappeurs, les héros de cette aventure minuscule triomphèrent de l'Etat de droit et prouvèrent qu'une vie «sauvage» était encore possible dans une société policée. Ah! 68 était encore bien proche...

Aujourd'hui, la morale «citoyenne» a repris ses droits et personne n'oserait afficher publiquement de telles extravagances sans craindre de sévères repréailles. Le magazine qui organiserait pareilles folies, ou s'en ferait simplement l'écho complaisant, risquerait un procès. Un mordard fanfaron en a récemment fait

cuisante expérience: après avoir exposé sur *You Tube*, avec une vanité puérile, ses excès sur l'autoroute surplombant le bleu Léman du côté de Glion, il s'est vu traîner devant les tribunaux, suite à une enquête serrée menée par la police. Pas d'accident, pas de plainte, mais on ne plaisante pas avec la loi.

Actuellement, ni les mœurs, ni l'opinion publique ne sont favorables à ce genre d'exploit: lois de plus en plus restrictives, radars omniprésents, priorité systématique aux piétons, etc. Le conducteur est désormais regardé comme un criminel en puissance et son véhicule comme l'arme du crime. N'a-t-on pas vu comme proposition répressive la destruction de cette arme? Une Ferrari toute neuve transformée en compression de César, quelle exquise vengeance!

Dans ce contexte, il est donc à supposer que personne n'oserait rouler sans permis. Une étude récente publiée dans la *Revue Automobile* (5 février 2009) affirme que le nombre de conducteurs roulant sans permis valable serait d'environ trente mille en Suisse! L'article, très documenté, divise ces singuliers chauffeurs en deux catégories: ceux qui roulent malgré un retrait de permis et ceux qui ne l'ont jamais passé. Il n'est pas difficile de prévoir que cette dernière catégorie va augmenter: la cherté des cours obligatoires, les tracasseries administratives, la multiplication des «cours de sensibilisation», l'incivilité croissante d'une partie de la jeunesse,

tout cela rend l'obtention du permis de conduire trop onéreuse, trop compliquée pour certains. L'étude, corroborée par des statistiques françaises, ajoutait que ces conducteurs formés sur le tas n'étaient pas plus dangereux que les autres. La peur du gendarme, amplifiée par leur absence de statut légal, les rendrait plus prudents.

On peut tirer deux conclusions de cet intéressant phénomène: d'abord, une société enfermée dans un carcan de lois et de règlements de plus en plus oppressants favorise le développement de zones de non droit. A quand la cohorte des sans-bleu envahissant une église ou les bureaux de la

Blécherette pour exiger la régularisation de leur statut?

Ensuite, on peut se demander si la formation actuellement en vigueur convient à tout le monde. Etant dans l'enseignement, je suis bien placé pour constater qu'il existe une catégorie d'élèves parfaitement capables et doués d'une intelligence suffisante qui n'obtiendront jamais leur certificat d'études: ils ne sont pas faits pour l'école et l'école n'est pas faite pour eux. Pourquoi ne pas tenir compte de ces données et relativiser la valeur des titres et des diplômes que décernent les autorités à tous les étages?

J.-B. ROCHAT

« Un autre homme »

Un autre homme est le cinquième long-métrage de Lionel Baier, cinéaste vaudois enseignant à l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne). Ce dernier s'est signalé à l'attention du public d'ici grâce à son premier film, *Celui au pasteur*, où, par-delà l'autobiographie et la narration des rapports difficiles d'un jeune homme avec son père, il témoignait d'une compréhension assez fine de la place et de l'influence de l'Eglise protestante dans le Pays de Vaud.

Un autre homme est d'une veine évidemment différente, mais le cinéaste reste fidèle aux paysages vaudois, qu'il aime. Le film, en noir et blanc, très «classe», donne à voir Lausanne sous une lumière surprenante et attachante. La Vallée de Joux est également montrée avec beaucoup de goût. La musique du film qui prend parfois le dessus sur les images est magnifiquement choisie; on entend le plus souvent des extraits d'œuvres du compositeur polonais, mort à Lausanne, Karol Szymanowski, que les lecteurs de *La Nation* connaissent bien grâce à M. Jean-Blaise Rochat. Pour les amateurs de références intellectuelles, le film est d'une incroyable richesse: «Renard» de Stravinsky, gravures de Félix Vallotton,

poèmes du Moyen Age, citations de films, intervention d'une actrice connue, etc.

En revanche l'intrigue nous laisse froid. Un étudiant en littérature médiévale s'installe à la Vallée de Joux où travaille son amie institutrice. Ne sachant que faire, il propose ses services comme critique cinématographique à *l'Echo de la Vallée de Joux*. Il ne trouve rien de plus expédient que de copier intégralement les critiques hyper intellectuelles d'une revue parisienne. Une journaliste d'un important quotidien de la place, *l'Epoque*, le démasque et entame avec lui une relation amoureuse où elle l'utilise et le domine.

Ces aventures qui impliquent des êtres plutôt désagréables et rusés nous indiffèrent, mais les scènes érotiques parfois humoristiques (performance rare), et certains personnages secondaires (le responsable de *l'Echo*), amusent le spectateur qui ne voit pas le temps passer.

Il est à noter que Lionel Baier accompagne son film dans les salles du Canton et répond aux questions des spectateurs avec beaucoup de précision et d'amabilité.

JACQUES PERRIN

† Dr Alain Daulte

Le 28 janvier dernier disparaissait le Dr Alain Daulte, au bel âge de 88 ans. Admirateur et ami de M. Marcel Regamey, il était resté d'une fidélité sans faille à notre mouvement qu'il soutenait par un intérêt actif et des dons généreux. Jeune médecin, il eut l'occasion de soigner civils et militaires dans le cadre de missions du CICR au Liban, en Palestine et au Vietnam. De retour au pays, il devait s'installer à La Sarraz,

comme médecin de campagne. Il s'occupait de ses patients, pendant près de quatre décennies, avec un dévouement jamais en défaut et un sens de l'écoute peu commun. Il fut ainsi un grand serviteur, compétent mais humble, de la communauté sarrazinoise.

A sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Réd.

Séminaire 2009

LIGUE VAUDOISE

BUFFET DE LA GARE DE LAUSANNE, SALLE DES CANTONS

**L'ISLAM EN SUISSE ET
DANS LE CANTON DE VAUD**

MERCREDI 18 mars 2009 à 20h00

FÉLICIEN MONNIER
Collaborateur de La Nation

Musulman et vaudois?

OLIVIER DELACRÉTAZ
Président de la Ligue vaudoise

Aux autorités politiques et religieuses

Les exposés seront suivis d'une discussion. L'entrée est libre.

www.ligue-vaudoise.ch

Le Coin du Ronchon

Comptez les moutons pour connaître leurs opinions!

Certains sondages d'opinion peuvent être très utiles pour vérifier certaines statistiques, et vice versa. Il en va ainsi des enquêtes où l'on demande aux gens s'ils estiment qu'il faudrait interdire la fumée partout: deux tiers des personnes interrogées répondent oui et un tiers répond non, ce qui corrobore parfaitement les données officielles selon lesquelles la population compte environ un tiers de fumeurs et deux tiers de non-fumeurs. De même, on peut sans doute prendre n'importe quelle statistique et en déduire les résultats d'un éventuel sondage d'opinion: ainsi le recensement des automobilistes permet de deviner le pourcentage des sondés qui approuveraient l'idée d'une baisse des taxes sur l'essence, le nombre des utilisateurs des transports publics laisse imaginer combien de personnes verraient d'un bon œil un accroissement des subventions publiques dans ce domaine, et la répartition des contribuables dans les différentes classes fiscales permet de déterminer très précisément comment les citoyens répondraient aux questions: «Qui doit payer davantage

d'impôts?» et «Qui doit en payer moins?» Cela étant, il vaut toujours mieux vérifier car tant les sondeurs d'opinion que les statisticiens doivent pouvoir gagner leur vie.

Ces réflexions viennent tout naturellement à l'esprit lorsqu'on lit dans une dépêche d'agence que «près des trois quarts des Français ont une bonne image des fonctionnaires». Ce résultat confirme-t-il ce que l'on supposait, à savoir que trois quarts de la population française travaillent dans la fonction publique? On ne saurait en tous cas mettre en doute le sérieux de ce sondage qui nous apprend par ailleurs que 41% des participants jugent que «les fonctionnaires sont toujours en grève» tandis que 58% préfèrent répondre que les fonctionnaires «savent se mobiliser pour les droits de tous les salariés» – ce qui revient exactement au même et démontre, par une simple addition, que 99% des Français admettent que les fonctionnaires sont toujours en grève.

LE RONCHON